

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS RÉGLEMENTAIRES

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS n°2020/47

PUBLIE LE Mardi 24 novembre 2020

Avis de Publication

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS

Monsieur Frédéric CUVILLIER, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) certifie que, conformément aux articles L. 5211-47 et R.5211-41 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le recueil des actes administratifs n° 2020-47 a été publié ce jour et a été mis à la disposition du public pour consultation dès aujourd'hui :

- à l'accueil de l'hôtel communautaire, 1 boulevard du bassin Napoléon à Boulogne-sur-Mer en version **papier**,
- sur le site Internet de la CAB : www.agglo-boulonnais.fr, en version **numérique**.

Pour tout renseignement concernant le recueil, vous voudrez bien vous adresser à l'accueil de l'hôtel communautaire.

Les actes administratifs publiés dans ce recueil peuvent faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de la publication du recueil d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

**Avis affiché ce jour au lieu indiqué ci-dessus
et mis en ligne sur le site Internet de la CAB www.agglo-boulonnais.fr**

Fait à Boulogne-sur-Mer le : 24/11/2020

Le Directeur Général des Services

Jean-Marc PLOUVIN



SOMMAIRE

- I Délibération du Bureau Communautaire du : Néant**
- II Délibération du Conseil Communautaire du 05 novembre 2020**
- III Arrêtés et Décisions du Président du 18 novembre 2020**

I

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

II

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 05 novembre 2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Didier DUCLOY - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel

Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Aurélien PORTUESE - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Paulette JULIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique DUHAUTOY - Outreau, donnant pouvoir à Nadine LEROUGE - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau, donnant pouvoir à Didier DUCLOY - Outreau
Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Nathalie LEMAIRE - Le Portel, donnant pouvoir à Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel, donnant pouvoir à Olivier BARBARIN - Le Portel
Sandrine BARDEAUX - Wimereux, donnant pouvoir à Guy BOUTLEUX - Wimereux
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont, donnant pouvoir à Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Hélène TIERTANT - Wimille, donnant pouvoir à Antoine LOGIE - Wimille

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Jimmy LEDRIN

CULTURE
N° 09C_05_11_2020
MISE EN VENTE D'UN ALTO

La Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) est propriétaire d'un alto Gand et Bernardel 1888 n° 185 Paris (référence interne VDB n°87) qu'elle souhaite mettre en vente ; sa vétusté le rendant inutilisable.

Afin d'obtenir une estimation, cet instrument a été présenté à Monsieur Jean-Jacques RAMPAL, expert à Paris.

Cet instrument a été estimé entre 12 000 € et 15 000 €.

Compte-tenu de sa valeur, il a été proposé de le mettre en vente en l'état à la salle des ventes de Vichy, spécialisée dans les instruments de musique et notamment les cordes frottées.

Le CONSEIL décide :

- **d'autoriser le Président à mettre en vente en l'état cet instrument à la salle des ventes de Vichy ;**
- **de fixer le prix de réserve en dessous duquel il ne pourra pas être cédé à 11 500 € ;**
- **d'opérer les écritures comptables afférentes à cette vente ;**
- **et d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces à intervenir en vue de la réalisation de cette cession.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ		
Pour	Contre	Abstention
59	0	0
TELETRANSMISE EN SOUS-PREFECTURE		
LE		
PUBLIÉE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS		
LE		

Mireille HINGREZ-CEREDA

La Vice-Présidente de la

Communauté d'agglomération du Boulonnais

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Didier DUCLOY - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel

Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Aurélien PORTUESE - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Paulette JULIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique DUHAUTOY - Outreau, donnant pouvoir à Nadine LEROUGE - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau, donnant pouvoir à Didier DUCLOY - Outreau
Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Nathalie LEMAIRE - Le Portel, donnant pouvoir à Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel, donnant pouvoir à Olivier BARBARIN - Le Portel
Sandrine BARDEAUX - Wimereux, donnant pouvoir à Guy BOUTLEUX - Wimereux
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont, donnant pouvoir à Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Hélène TIERTANT - Wimille, donnant pouvoir à Antoine LOGIE - Wimille

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Jimmy LEDRIN

TOURISME

N° 23C_05_11_2020

DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE

Par délibération du Conseil communautaire en date du 30 juin 2016, la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) a décidé de créer l'Office de Tourisme Intercommunal sous le statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) à la date du 1^{er} janvier 2017.

Les offices de tourisme peuvent être classés par catégories – I, II ou III - suivant le niveau des aménagements et services garantis au public, en fonction de critères fixés par un tableau de classement élaboré par l'agence de développement touristique de la France Atout France et homologué par arrêté du ministre chargé du tourisme.

Ces critères sont déclinés en deux chapitres :

- les engagements de l'office de tourisme à l'égard des clients
- le fonctionnement de l'office de tourisme : zone géographique d'intervention, missions et engagements organisationnels.

L'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale (OTBCO) sollicite un classement en catégorie II, préalable indispensable à un classement futur en catégorie I.

Il appartient au conseil communautaire, sur proposition de l'office de tourisme, de formuler la demande de classement auprès du représentant de l'État dans le département.

A cet effet, l'OTBCO a constitué le dossier de demande de classement joint en annexe.

Le CONSEIL décide :

-de solliciter auprès du Préfet du Pas-de-Calais le classement de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale en catégorie II,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ		
Pour	Contre	Abstention
59	0	0
TELETRANSMISE EN SOUS-PREFECTURE		
LE		
PUBLIÉE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS		
LE		

Paulette JUILIEN-PEUVION

La Vice-Présidente de la

Communauté d'agglomération du Boulonnais

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Didier DUCLOY - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel

Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Aurélien PORTUESE - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Paulette JULIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique DUHAUTOY - Outreau, donnant pouvoir à Nadine LEROUGE - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau, donnant pouvoir à Didier DUCLOY - Outreau
Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Nathalie LEMAIRE - Le Portel, donnant pouvoir à Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel, donnant pouvoir à Olivier BARBARIN - Le Portel
Sandrine BARDEAUX - Wimereux, donnant pouvoir à Guy BOUTLEUX - Wimereux
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont, donnant pouvoir à Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Hélène TIERTANT - Wimille, donnant pouvoir à Antoine LOGIE - Wimille

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Jimmy LEDRIN

TOURISME

N° 24C_05_11_2020

OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019

La Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) a créé par délibération du Conseil communautaire en date du 30 juin 2016 un Office de Tourisme Intercommunal (OTI) sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Une convention d'objectifs a été passée entre la CAB et l'OTI fixant les engagements réciproques et donnant les moyens à l'office de tourisme de travailler pour développer les retombées économiques du tourisme sur l'agglomération et d'optimiser le fonctionnement de la structure, afin de générer de l'autofinancement.

Les missions de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale (OTBCO), reprises dans les statuts approuvés par délibérations du Conseil communautaire en date du 13 octobre 2016, sont principalement les suivantes :

- accueil, information, promotion, coordination et animation des acteurs touristiques ;
- avis et conseils sur les projets d'équipements collectifs touristiques pour lesquels il doit être consulté ;
- commercialisation de produits ou services touristiques, mise en place de boutiques, visites guidées, billetterie, formations... ;
- observation touristique, accompagnement de porteurs de projet, gestion de la Taxe de Séjour.

Dans son rapport annuel 2019, les principaux points à relever sont les suivants :

- **L'effectif**

Sur l'année, le nombre de salariés a été de **23 personnes plus 10 saisonniers** en Contrat à Durée Déterminée (CDD) en tant que conseillers en séjour. Ces renforts permettent l'ouverture des points d'accueil sept jours sur sept avec une amplitude horaire allant de 9h30 à 19h00.

L'accroissement de l'activité a nécessité l'embauche de 4 CDD (2 au service promotion, 2 au pôle accueil). Une responsable de pôle accueil par intérim a été nommée en juin, et un CDD a été recruté pour la durée du congé maternité d'un agent du pôle commercial.

- **Le budget**

Le budget principal de l'OTBCO s'est établi et équilibré sur l'exercice 2019 à hauteur de **1 540 642,00 €** (67 % : frais de personnel et charges et 33 % frais de fonctionnement).

La taxe de séjour représente **686 572,00 €** soit **+ 45,4 %** par rapport à 2018.

- **Les sites**

L'équipe de l'OTBCO se répartit géographiquement sur six sites (le back-office est à Boulogne-sur-Mer, les quatre bureaux touristiques sur les communes de Wimereux,

Boulogne-sur-Mer, Le Portel, Hardelot et le bureau d'information touristique (ouvert les week-ends et jours fériés en juillet et août)).

Entre janvier et novembre 2019, l'équipe de l'OTBCO a accueilli **60 653 visiteurs français**, et **34 682 visiteurs étrangers** majoritairement en provenance de la Belgique (68 %), des Pays-Bas (11,6 %), du Royaume-Uni (11,2 %) et enfin de l'Allemagne (6,15 %).

- **Les actions mises en place**

- Déclinaison de la marque au sein des bureaux d'informations touristiques via des campagnes de notoriété utilisant différents supports (publicité, publipostage, ...) ;
- Refonte des brochures (guide des hébergements, guide des activités, guide campings et campings-cars, guide des restaurants, nouveau magazine « ReporTerre d'Opale », ...) ;
- Participation aux salons grands publics et salons professionnels ;
- Accueil presse ;
- Présence sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn...) ;
- Lancement du nouveau site Internet : www.boulonnaisautop.com : 77,4 % de la fréquentation est française (majoritairement issue des Hauts de France et de l'Île de France), 13 % belge, 1,70 % britannique ;
- Transformation des espaces d'accueil en B.I.T et ouverture des boutiques ;
- Développement des prestations commerciales (Chiffre d'affaires en hausse de 31%).

Après avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 24 septembre 2020,

Après avis de la commission Tourisme, Politique locale du commerce, plaisance, projets structurants, relations avec le conseil de développement du 28 septembre 2020,

Le CONSEIL décide :

- **d'approuver le rapport d'activités de l'OTBCO au titre de l'année 2019.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ		
Pour	Contre	Abstention
59	0	0
TELETRANSmise EN SOUS-PREFECTURE		
LE		
PUBLIÉE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS		
LE		

Paulette JUILIEN-PEUVION
La Vice-Présidente de la
Communauté d'agglomération du Boulonnais

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Didier DUCLOY - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel

Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Aurélien PORTUESE - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Paulette JULIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique DUHAUTOY - Outreau, donnant pouvoir à Nadine LEROUGE - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau, donnant pouvoir à Didier DUCLOY - Outreau
Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Nathalie LEMAIRE - Le Portel, donnant pouvoir à Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel, donnant pouvoir à Olivier BARBARIN - Le Portel
Sandrine BARDEAUX - Wimereux, donnant pouvoir à Guy BOUTLEUX - Wimereux
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont, donnant pouvoir à Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Hélène TIERTANT - Wimille, donnant pouvoir à Antoine LOGIE - Wimille

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Jimmy LEDRIN

**POLITIQUES DE DEPLACEMENTS - NOUVELLES MOBILITES LIASSONS
DOUCES - VOIRIE ET PARC DE STATIONNEMENT - ELECTROMOBILITE**
N° 29C_05_11_2020
**PARKING DE NAUSICAA - RAPPORT ANNUEL 2020 DU DÉLÉGATAIRE QPARK
POUR L'EXERCICE 2019**

L'article L3131-5 du code de la commande publique (CCP) dispose que : *Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.*

L'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que : *Dès la communication du rapport mentionné à l'article L.3131-5 du code de la commande publique susmentionnée, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.*

Conformément à l'article L1413-1 CGCT : *«la commission (consultative des services publics locaux) examine chaque année sur le rapport de son président, le rapport mentionné à l'article 1411-3 établi par le délégataire de service public ».*

Par ailleurs, les articles R 3131-2 et suivants du CCP fixent la liste des indicateurs comptables techniques et financiers qui figurent dans ce rapport.

Les points principaux du RAD 2020 pour l'exercice 2019 du délégataire Q-PARK pour la gestion du parking de Nausicaa sont les suivants :

EXPLOITATION

Rappel : le parking de Nausicaa est un parking dédié dont le fonctionnement et la tarification ont été adaptés au fonctionnement du Centre National de la Mer.

Places voitures = 780

Places motos = 14

Date de livraison = 14 février 2018

Date d'ouverture = 18 mai 2018

Durée du contrat = 25 ans

Délégataire de service public = Société Q-Park France

Fréquentation

ANNEE	ENTREES HO-RAIRES CEP	ENTREES HO-RAIRES REELLES	% REALISE PAR RAPPORT AU CEP	ECART
2018	131 712	70 369	53%	- 61 343
2019	219 096	88 329	40%	-130 767

AN-NEE	ABONNEMENTS CEP	ABONNEMENTS REELS	% REALISE PAR RAPPORT AU	ECART
--------	-----------------	-------------------	--------------------------	-------

2018	88	9		
2019	149	22	15%	-127

Grille tarifaire

Rappel :

Saison basse : du 1^{er} septembre au 30 mars

Saison moyenne : du 1^{er} avril au 30 juin

Saison haute : du 1^{er} juillet au 31 août

Politique tarifaire principale :

	DUREE	Saison BASSE €	Saison MOYENNE €	Saison HAUTE €
2018	15 MN	0,00	0,00	1,50
	30 MN	0,40	0,50	1,50
	45 MN	0,80	1,00	1,50
	1 H	1,20	1,50	1,50
	1 H 15 MN	1,50	1,90	2,00
	1 H 30 MN	1,80	2,30	2,50
	1 H 45 MN	2,10	2,70	3,00
	2 H	2,40	3,10	3,50
	2 H 15 MN	2,70	3,50	4,00
	2 H 30 MN	3,00	3,90	4,50
	2 H 45 MN	3,30	4,30	5,00
	3 H	3,60	4,70	5,50
	5 H	6,00	7,50	9,10
	12 H	14,40	15,90	20,30
24 H	16,00	18,00	22,00	
2019	15 MN	0,00	0,00	1,50
	30 MN	0,40	0,50	1,50
	45 MN	0,80	1,00	1,50
	1 H	1,20	1,50	1,50
	1 H 15 MN	1,50	1,90	2,00
	1 H 30 MN	1,80	2,30	2,50
	1 H 45 MN	2,10	2,70	3,00
	2 H	2,40	3,10	3,50
	2 H 15 MN	2,70	3,50	4,00
	2 H 30 MN	3,00	3,90	4,50
	2 H 45 MN	3,30	4,30	5,00
	3 H	3,60	4,70	5,50
	5 H	6,00	7,50	9,10
	12 H	14,40	15,90	20,30
24 H	16,00	18,00	22,00	

Politique tarifaire visiteur Nausicaa

ANNEE	TYPE DU FORFAIT	PRIX DU FORFAIT (€ TTC)		
		Saison BASSE	Saison MOYENNE	Saison HAUTE
2018	6 Heures	5,20	6,40	8,00
	12 Heures	8,40	11,00	13,00

2019	6 Heures	5,20	6,40
	12 Heures	8,40	11,00

Politique tarifaire abonnés

ANNEE	TYPE DU FORFAIT	PRIX DU FORFAIT MENSUEL (€ TTC)		
		Saison BASSE	Saison-MOYENNE	Saison HAUTE
2018	Bureau du lundi au dimanche 6H00-21H00	40,00	40,00	40,00
	Bureau du lundi au vendredi 6H00-21H00	35,00	35,00	35,00
	7 X 24 résident	45,00	45,00	45,00
2019	Bureau du lundi au dimanche 6H00-21H00	40,00	40,00	40,00
	Bureau du lundi au vendredi 6H00-21H00	35,00	35,00	35,00
	7 X 24 résident	45,00	45,00	45,00

Recettes

TOTAL PRODUITS

ANNEE	TOTAL PRODUITS CEP €HT	TOTAL PRODUITS REALISE €HT	% REALISE PAR RAPPORT AU CEP	ECART €HT
2018	712 189	401 184	56%	-311 005
2019	1 156 789	486 207	42%	-670 582

RECETTES HORAIRES

ANNEE	RECETTE HORAIRE CEP €HT	RECETTE HORAIRE REALISE €HT	% REALISE PAR RAPPORT AU CEP	ECART €HT
2018	681 168	400 220	59%	-280 948
2019	1 104 154	479 650	43%	-624 504

RECETTES ABONNES

ANNEE	RECETTE ABONNEMENT CEP €HT	RECETTE ABONNEMENT REALISE €HT	% REALISE PAR RAPPORT AU CEP	ECART €TTC
2018	28 021	964	3%	-27 057
2019	47 635	6 557	13%	-41 078

TICKETS MOYENS

« Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr ».

ANNEE	TICKET MOYEN CEP € TTC	TICKET MOYEN REALISE € TTC	Envoyé en préfecture le 23/11/2020	
			Reçu en préfecture le 23/11/2020	ECART % REALISE PAR RAPPORT AU ID : 062-246200729-20201105-29C_05_11_2020-DE
2018	6,2	6,8	109%	+ 0,6
2019	6,0	6,4	106%	+0,4

DISPOSITIONS FINANCIERES

Compte d'exploitation (Article 37 – annexe 23)

Résumé

	REALISE 2018	REALISE 2019	PREVISIONNE L 2019
PRODUITS			
Recette d'exploitation	401 184	486 207	1 151 789
Autres produits	0	0	5 000
<i>Total produits €HT</i>	401 184	486 207	1 156 789
CHARGES			
Achats	24 518	34 662	41 920
Services extérieurs	30 733	88 899	86 110
Autres services extérieurs	35 906	52 167	32 471
Frais généraux	0	11 938	12 488
Frais de siège	41 851	26 033	11 401
Impôts et taxes	0	32 246	31 705
Charges de personnel	13 381	23 824	46 691
Redevance fixe	180 000	186 790	180 000
Redevance variable	0	35 496	74 666
Amortissement techniques et financiers	385 773	425 400	387 375
<i>Total charges €HT</i>	712 162	917 455	904 825
RESULTAT AVANT IMPOT (IS)	-310 978	-431 248	251 965
IS	0	0	83 988
RESULTAT NET	-310 978	--431 248	167 977

DIVERS

Faits marquants (Article 37)

2018	Mise à disposition du parking (14/02/2018) Ouverture du parking au public (18/05/2018) Installation de panneaux dans les accès piétons Mise en place d'un forfait pour les clients de Nausicaa Campagne marketing
2019	R.A.S.

Synthèse :

Le résultat à l'issue du deuxième exercice est de -431 K€HT. L'écart avec le Compte d'Exploitation Prévisionnel de la délégation de service public est de -599 K€HT. Cet écart résulte du déficit de fréquentation du parking par rapport aux prévisions (88 329 entrées horaires en 2019 contre 219 096 en prévision).

Après avis de la commission Transports urbains – politiques de nouvelles mobilités – liaisons douces en date du 24 septembre 2020,

Après avis de la commission consultative des services publics locaux du 24 septembre 2020,

Le CONSEIL :

- Prendre acte du RAD 2020 Q-PARK pour la gestion du parking de Nausicaa pour l'exercice 2019.

TELETRANSMISE EN SOUS-PREFECTURE
LE
PUBLIEE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
LE

Anne LE LAN

**La Vice-Présidente de la
Communauté d'agglomération du Boulonnais**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Didier DUCLOY - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel

Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Aurélien PORTUESE - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Paulette JULIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique DUHAUTOY - Outreau, donnant pouvoir à Nadine LEROUGE - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau, donnant pouvoir à Didier DUCLOY - Outreau
Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Nathalie LEMAIRE - Le Portel, donnant pouvoir à Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel, donnant pouvoir à Olivier BARBARIN - Le Portel
Sandrine BARDEAUX - Wimereux, donnant pouvoir à Guy BOUTLEUX - Wimereux
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont, donnant pouvoir à Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Hélène TIERTANT - Wimille, donnant pouvoir à Antoine LOGIE - Wimille

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Jimmy LEDRIN

RESSOURCES HUMAINES
N° 35C_05_11_2020
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour tenir compte des évolutions des services de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) et des besoins qui en découlent, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit à compter du 1^{er} octobre 2020 :

FILIERE CULTURELLE

-création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe spécialité tuba – temps non complet 4 heures.

-suppression des 2 postes à 10h sur la spécialité danse figurant au tableau des effectifs sur les grades d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe et professeur d'enseignement artistique, pour la création d'un poste à temps complet d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe.

FILIERE ADMINISTRATIVE

- création d'un poste d'attaché territorial.

Après avis de la Commission Finances-Ressources humaines-Mutualisation du 16 septembre 2020,

Le CONSEIL décide :

- d'acter ces modifications du tableau des effectifs à compter du 1er novembre 2020.

ADOPTEE A L'UNANIMITE		
Pour	Contre	Abstention
59	0	0
TELETRANSMISE EN SOUS-PREFECTURE		
LE		
PUBLIEE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS		
LE		

Bertrand DUMAINE
Le Vice-Président de la
Communauté d'agglomération du Boulonnais

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020
19 HEURES 00**

Étaient présents :

Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Jimmy LEDRIN - Boulogne-sur-mer
Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Antoine GOLLIOT - Boulogne-sur-mer
Denis BUHAGIAR - Boulogne-sur-mer
Sébastien CHOCHOIS - Outreau
Nadine LEROUGE - Outreau
Didier DUCLOY - Outreau
Chantal PONCHEL - Outreau
Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Pascale LEBON - Saint Martin Boulogne
Olivier BARBARIN - Le Portel

Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Guy BOUTLEUX - Wimereux
Aurélien PORTUESE - Wimereux
Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Antoine LOGIE - Wimille
Paulette JULIEN-PEUVION - Neufchâtel-Hardelot
Gwénaëlle LOIRE - Saint Léonard
Christian FOURCROY - Equihen-Plage
Hervé LECLERCQ - Condette
Thierry BENTZ - Hesdin l'Abbé
Jean-Michel DEGREMONT - La Capelle-les-Boulogne
Olivier CARTON - Dannes
Stéphane BOURGEOIS - Baincthun
Bertrand DUMAINE - Isques
Guy FEUTRY - Nesles
Yves HENNEQUIN - Hesdigneul-les-Boulogne
Jean-Renaud TAUBREGEAS - Conteville-lez-Boulogne
Serge QUETU - Pernes-lez-Boulogne
Jacques LANNOY - Echinghen
Patrick COPPIN - Pittefaux

Avaient donné pouvoir :

Dany ACCARY - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Mireille HINGREZ-CEREDA - Boulogne-sur-mer
Lucie MAILLARD - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Frédéric CUVILLIER - Boulogne-sur-mer
Roselyne LAPLACE - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Philippe BEAUJARD - Boulogne-sur-mer
Cassandra LANCEZEUX - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Jean-Claude ETIENNE - Boulogne-sur-mer
Jean-Marie VACHÉ - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Dominique GODEFROY - Boulogne-sur-mer
Lydie DRUJENT - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Patricia FONTAINE - Boulogne-sur-mer
Guillaume LEBLOND - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Claude COUQUET - Boulogne-sur-mer
Laurence COLLAS-HURTREL - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Grégory SUSLAMARE - Boulogne-sur-mer
Evelyne JORDENS - Boulogne-sur-mer, donnant pouvoir à Anne LE LAN - Boulogne-sur-mer
Dominique DUHAUTOY - Outreau, donnant pouvoir à Nadine LEROUGE - Outreau
Catherine POQUET - Outreau, donnant pouvoir à Chantal PONCHEL - Outreau
Bruno GOSSELIN - Outreau, donnant pouvoir à Didier DUCLOY - Outreau
Maxence DECAIX - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Raphaël JULES - Saint Martin-Boulogne
Caroline CARON - Saint Martin Boulogne, donnant pouvoir à Sylvie BERNARDINI - Saint Martin-Boulogne
Nathalie LEMAIRE - Le Portel, donnant pouvoir à Jean-Louis VINCENT - Le Portel
Martine DERUY - Le Portel, donnant pouvoir à Olivier BARBARIN - Le Portel
Sandrine BARDEAUX - Wimereux, donnant pouvoir à Guy BOUTLEUX - Wimereux
Joël FARRANDS - Saint Etienne au Mont, donnant pouvoir à Brigitte PASSEBOSC - Saint Etienne au Mont
Hélène TIERTANT - Wimille, donnant pouvoir à Antoine LOGIE - Wimille

Nombre de membres en exercice : 59

Secrétaire de séance : Jimmy LEDRIN

RESSOURCES HUMAINES
N° 36C_05_11_2020
MUTUELLE DES AGENTS - CONVENTION 2021-2026

La Convention de participation entre la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) et Interiale pour la protection sociale complémentaire (la mutuelle) des agents, conclue pour la période 2014-2019, avait été prolongée pour une année supplémentaire.

Une nouvelle procédure de mise en concurrence a été menée, pour la période 2021-2026 permettant de recueillir 6 offres.

Après analyse des offres, il a été décidé de retenir l'offre du prestataire Apreva, prévoyant l'offre suivante :

	Contrat de base	Contrat avec garanties supplémentaires
Agent	57€60	66€55
Conjoint	56€63	65€58
Enfant	27€00	27€17
Retraité	107€89	151€57

La participation de la CAB fixée par délibération du 19 décembre 2019 reste inchangée, comme suit :

Rémunération mensuelle brut au 1 ^{er} janvier	Montant maximal de l'aide versée par l'employeur
< 2 500 €	54€50
Entre 2501 € et 3500 €	51€80
>3501€	49€10

Après avis de la Commission Finances-Ressources humaines-Mutualisation du 16 septembre 2020,

Après avis du Comité technique du 30 septembre 2020,

Le CONSEIL décide :

-D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de participation pour la protection sociale complémentaire des agents avec le prestataire Apreva, et tout acte y afférent, pour la période 2021-2026, dans les conditions définies ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ		
Pour	Contre	Abstention
59	0	0
TELETRANSMISE EN SOUS-PREFECTURE		
LE		
PUBLIÉE AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS		
LE		

Bertrand DUMAINE
Le Vice-Président de la
Communauté d'agglomération du Boulonnais

III

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT du 18 novembre 2020

Décision du Président

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 09 juillet 2020 portant attributions déléguées à Monsieur le Président pour prendre toutes décisions concernant la passation de tous types de marché, y compris les contrats de quasi-régie, jusqu'à 1 million d'euro HT en travaux et jusqu'au seuil européen de procédure formalisée en fournitures et services y compris les avenants. Conclure toute convention de groupement de commandes ainsi que toute conventions d'adhésion à la Centrale d'achat du Boulonnais,

Vu l'arrêté du 10 juillet 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Jean-Renaud TAUBREGEAS, en qualité de 14ème vice-président pour toute décision relative à la commande publique,

Considérant que la Communauté d'agglomération du Boulonnais a entrepris de procéder à une consultation en procédure adaptée pour la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène et articles de brosseurie ,

Considérant que la consultation comportait deux lots :

- lot 1 : fourniture de produits d'entretien, articles de brosseurie et d'hygiène
- lot 2 : fourniture de papier sanitaire et domestique, savons mains et distributeurs

Le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

DECIDE

Article 1 : la passation de deux accord-cadres à bons de commande avec les sociétés suivantes :

- lot 1 : PLG, sise à Lesquin, pour un montant minimum de 15 000€ et maximum de 60 000€ HT pour 4 ans
- lot 2 : TOUSSAINT, sise à Tilloy les Cambrai, pour un montant minimum de 15 000€ HT et maximum de 72 000€ HT pour 4 ans.

Article 2 : la publicité de la présente décision sera faite au prochain Conseil communautaire

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Municipale de la Communauté d'agglomération du Boulonnais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Boulogne sur Mer, le 18/11/2020

Jean-Renaud TAUBREGEAS
Le Vice-Président

Transmise au contrôle de légalité le : 18/11/2020

Publiée le :



Communauté d'agglomération du Boulonnais

1 Boulevard du Bassin Napoléon BP 755
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Téléphone : 03/21/10/36/36

e-mail : ebutelle@agglo-boulonnais.fr

Site : www.agglo-boulonnais.fr